

CANDIDATURE AU SERVICE INTERIM

Vous souhaitez réaliser des missions au sein des collectivités territoriales.

➤ Conditions et type des missions

Depuis le 1er janvier 2020, le service Intérim Territorial permet aux collectivités et établissements publics affiliés d'assurer la continuité du service public, par la mise à disposition de personnel non titulaires expérimentés et opérationnels, **en remplacement ou en renfort**, sur des métiers variés et ce, dans l'ensemble des filières de la Fonction Publique Territoriale, hormis les professions réglementées (police municipale, sapeurs-pompiers et professions médicales).

Les missions confiées varient en fonction des demandes des collectivités et peuvent s'étendre de quelques jours à plusieurs semaines ou plusieurs mois, pour des durées hebdomadaires de service à temps complet ou à temps non complet.

Les domaines de remplacement possédant la plus forte demande actuellement sont les suivants :

- Les métiers **administratifs** comme secrétaire de mairie, chargé d'accueil ou gestionnaire de paie. De fortes compétences et aptitudes sont attendues.
- Les métiers **techniques**, comme agent technique polyvalent. Dans ces cas, nos recherches s'orientent vers de fortes compétences techniques, une grande polyvalence et de l'autonomie.
- Les métiers de l'**animation** comme animateur de loisirs.

➤ Profil attendu des candidats

Pour répondre aux besoins des collectivités, le Centre de gestion recherche constamment des candidats.

Vous êtes :

- Demandeur d'emploi justifiant d'une expérience professionnelle significative au sein d'une collectivité territoriale
- Fonctionnaire territorial ou agent contractuel de droit public en activité et à temps non complet
- Retraité(e) de la fonction publique territoriale

➤ Modalités de recrutement

Quelle que soit la demande de la collectivité, le service Intérim cherche le profil adapté aux besoins et aux missions.

L'agent public mis à disposition est employé par le Centre de gestion par le biais d'un contrat à durée déterminée.

Si vous souhaitez intégrer le vivier du service Intérim, le Centre de Gestion vous propose de candidater, via le formulaire suivant :

CANDIDATURE AU SERVICE INTERIM

ETAT CIVIL

Madame Monsieur

NOM d'usage :

NOM (NAISSANCE) :

PRENOMS :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Mobile :

Adresse électronique :

Date de naissance :.....

SITUATION PROFESSIONNELLE

Vous exercez actuellement une activité professionnelle

Oui Non

Si Oui Précisez laquelle :.....

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX REMPLACEMENTS

Vous recherchez des remplacements à :

Temps complet Temps non complet (nombre d'heures hebdomadaires :.....)

Vous cherchez un poste dans le domaine :

Administratif (accueil, finances-comptabilité, marchés publics, RH/paie, état civil, urbanisme)

Précisez :

Technique (entretien, voirie, espaces verts, eau/assainissement, travaux ...)

Précisez :

Animation

Précisez :

Autre :.....

Vous êtes disponible :

- Immédiatement
- A partir de :.....

Vous êtes mobile sur les secteurs géographiques suivants :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Bassin de Reims | <input type="checkbox"/> Bassin de Vitry le François |
| <input type="checkbox"/> Bassin de Sézanne | <input type="checkbox"/> Bassin de Châlons en Champagne |
| <input type="checkbox"/> Bassin d'Épernay | |

Mobilité, temps de trajet accepté :

.....

Vous disposez d'un véhicule personnel ?

- Oui
- non

Attention ! ce dossier de candidature ne vaut pas inscription au service intérim. Les candidats correspondant aux profils recherchés pourront être convoqués à un entretien visant à examiner leur aptitude à intégrer le vivier des agents du service INTERIM.

Nous vous remercions et vous invitons à nous transmettre par mail :

➤ votre candidature accompagnée de votre CV et de votre lettre de motivation



Marion JOLIBOIS
Gestionnaire emploi
Pôle Emploi et Ressources Humaines

Courriel : interim@cdg51.fr
Tel : 03.26.69.99.11